

Projet Fédéral 2010 – Document de travail octobre 2009

Réaffirmer l'ambition politique de notre fédération

Créée en 1956, la FNARS fédère un nombre toujours plus important d'associations et organismes dont la vocation est d'accueillir et d'accompagner des personnes en difficulté. D'abord lieu d'échanges entre gestionnaires de foyers, puis de CHRS, elle s'est ouverte à une grande diversité de dispositifs allant de l'accueil d'urgence à l'insertion par l'activité économique. Elle est devenue au fil des années un mouvement associatif qui analyse les évolutions sociétales et leurs incidences sur les missions de ses adhérents, pour intervenir auprès des pouvoirs publics. Fédérer reste sa vocation : construire des consensus et des coopérations entre adhérents et avec d'autres acteurs de la société.

En 2006, les États généraux, suivis un an plus tard de la Conférence de consensus sur les sans-abri, ont permis à la Fédération de franchir une nouvelle étape : être une force qui pèse sur les évolutions de la société française avec l'ambition de mobiliser les citoyens, y compris les personnes accueillies pour changer les regards sur notre secteur. Cette évolution du rôle et de la fonction de la Fédération était contenue dans notre projet fédéral adopté en 2004, qui nous donnait comme priorités d'influencer les décideurs, de changer les représentations et d'affirmer la place et le rôle des usagers dans le réseau et la vie locale.

Avec l'actualisation de ce projet fédéral, la FNARS décide de confirmer cette ambition. Au-delà de la défense de nos actions et de la représentation de nos adhérents, nous voulons avec eux, changer au quotidien la vie des personnes accueillies et être une force de transformation de la société : lutter contre les inégalités, faire évoluer le regard de la société sur les personnes en difficulté avec qui nous voulons agir et pas seulement les accompagner. À partir de 3 valeurs partagées par les adhérents de notre fédération, nous nous fixons 5 orientations pour les 5 ans qui viennent. Ces orientations, qui forment la colonne vertébrale de nos actions, sont à décliner tant en régions qu'au national. Une évaluation en sera faite tous les deux ans. Nous avons pris le parti, dans ce nouveau texte, d'intégrer la participation des usagers comme un objectif de chacune des 5 orientations, à décliner en actions prioritaires.

VALEURS et PRINCIPES

Ce qui nous réunit, donne sens à notre engagement et guide nos actions.

Solidarité

- Lutter contre les inégalités.
- Promouvoir un accueil inconditionnel pour toute personne, quelle que soit sa situation.
- Aller vers les personnes en difficulté.
- Œuvrer dans le sens de l'intérêt général au-delà des positions de défense catégorielles.

Citoyenneté

- Favoriser l'accès de tous aux droits fondamentaux.
- Développer la participation des personnes, le droit à l'expression individuelle et collective.
- Intégrer nos actions dans une démarche de développement durable.

Respect de la personne

- Exiger le respect du droit à la dignité, à l'intimité et à la sûreté.
- Mettre en œuvre de façon effective le droit au recommencement quel que soit le parcours de la personne.
- Promouvoir la laïcité, au-delà de la diversité des pratiques et des croyances, pour favoriser le « vivre ensemble ».

ORIENTATIONS

Orientation 1 : Être acteurs dans un environnement bouleversé

Défis

Les adhérents de la Fnars sont entrés dans une période de profonds bouleversements dus aux évolutions législatives et institutionnelles, aux changements liés à notre cœur de métier et aux évolutions sociétales. La Révision générale des politiques publiques et la mise en place des Agences régionales de santé, la réforme de l'insertion par l'activité économique, nous conduisent à travailler avec de nouveaux interlocuteurs et de nouveaux réseaux de compétence. Mutualisation, regroupement, fusion, un mouvement de fond existe ; il est initié dans tous les territoires par les pouvoirs publics et les acteurs associatifs. Les initiatives européennes favorisant la mise en concurrence, l'évolution de la commande publique en France et l'ouverture au secteur lucratif de certaines de nos activités, changent les rapports entre les pouvoirs publics et nos associations.

Nous refusons de laisser ces bouleversements se faire en dehors de nous, comme de rester sur une position purement défensive. Administrateurs, bénévoles au contact des personnes accueillies, salariés, nous voulons être acteurs de ces changements. Comme partenaires et pas seulement comme prestataires, nous voulons promouvoir des politiques publiques de solidarité efficaces, élaborer des réponses sociales adaptées à ces évolutions et promouvoir le développement de l'économie sociale. Et parce que l'intérêt général ne coïncide pas toujours avec l'intérêt particulier de tel ou tel acteur, la FNARS s'efforcera de toujours privilégier l'intérêt général dans ses orientations et ses actions.

Nos objectifs

À l'égard des Pouvoirs publics, participer aux instances de décisions, du niveau local au niveau européen.

Pour que notre action soit efficace, nous devons analyser les évolutions des besoins et faire connaître ses analyses. Nous devons refuser les injonctions et exiger que les changements prévus pour le secteur, comme les évolutions législatives et réglementaires, soient systématiquement objets de débat afin de vérifier qu'ils améliorent la qualité des réponses pour les bénéficiaires. De plus en plus, c'est au niveau de chaque territoire que nous devons être acteur. Le maintien de notre présence dans les instances et réseaux européens susceptibles d'influencer les orientations de la politique sociale et d'économie sociale de l'union européenne est indispensable.

À l'égard des adhérents, agir ensemble, se regrouper.

Fédérer, telle est la mission de la Fnars : favoriser l'appropriation des orientations stratégiques de notre réseau, mettre en cohérence nos principes avec leur mise en œuvre; rechercher transparence et consensus entre adhérents et au-delà. Dans cette période de bouleversements, fédérer, c'est aussi anticiper et accompagner les restructurations en cours en nous référant à nos valeurs ; les accompagner en particulier par la réalisation d'actions communes, par la mutualisation de moyens et le regroupement de structures. Dans ces processus, l'objectif reste un meilleur service aux personnes accueillies et une association de tous les acteurs concernés.

À l'égard des personnes en difficulté, décliner opérationnellement le principe de non-abandon

Associons tous les bénéficiaires à nos actions, et multiplions les initiatives à l'égard de ceux qui ne sont pas accueillis. Il est de notre rôle d'assurer la prise en compte des attentes et insatisfactions des personnes accompagnées ou non, par rapports aux dispositifs publics et à nos propres pratiques.

Orientation 2 : Promouvoir la plus value associative dans le champ de l'action sociale

Défis

Les associations du champ de l'action sociale participent aux transformations de la société pour la rendre plus solidaire et plus juste. Les bouleversements du secteur, l'absence de continuité dans les politiques sociales, la nécessité d'apporter des réponses rapides, risquent de cantonner les associations dans une fonction de courroie de transmission des politiques publiques. Ce risque d'instrumentalisation est renforcé par l'absence fréquente de projet associatif, de vie militante et associative. La conséquence de cette évolution est notre enfermement dans un secteur à part, la perte de la mobilisation citoyenne qui a souvent été à l'origine des associations actuelles.

Pour être acteurs dans les bouleversements actuels, nous devons expliciter et démontrer la plus-value de la démarche associative dans la mise en œuvre des politiques publiques en matière d'action sociale : redécouvrir la dimension militante de notre action et réduire les écarts entre nos discours associatifs et nos modes de gouvernance et de fonctionnement. Enfin, avec les autres acteurs du champ de l'économie sociale et solidaire, nous voulons promouvoir une façon d'entreprendre autrement dans la gouvernance de nos organismes, dans l'association de tous les acteurs, dans l'implication territoriale.

Nos objectifs

Travailler à la mise en place d'un référentiel de bonne gouvernance associative

La particularité et la force de l'association d'action sociale résident dans sa capacité à porter un projet politique issu de la confrontation de points de vue et d'acteurs différents. Nos modes de gouvernance participatifs doivent garantir la co-construction des projets et la concertation avec tous les acteurs concernés, les bénéficiaires, les professionnels salariés, les citoyens engagés dans les conseils d'administration, les bénévoles au contact des usagers. Nous nous plaçons ainsi en tant que partenaires des pouvoirs publics, en France comme en Europe.

Mettre les personnes au cœur de nos projets

L'association est une organisation qui permet l'exercice de la citoyenneté pour ses acteurs. Ainsi peut-elle assurer la promotion de la personne d'un statut d'usager à celui de citoyen, en développant des formes adaptées d'expression individuelle et collective et de participation des personnes accueillies. La FNARS elle-même doit intégrer les personnes accompagnées dans des modes de gouvernance participative.

Associer les citoyens des territoires aux actions menées par nos associations

Aller vers les citoyens des territoires où nous intervenons pour les associer aux initiatives prises et les inciter à adhérer à nos associations. Pour rendre attractif un engagement citoyen et solidaire dans nos structures, il est important de valoriser la vie associative et de donner un sens fort au rôle des bénévoles de terrain et des administrateurs. Cette démarche de développement durable réussira grâce à des projets associatifs inscrits dans leur territoire, qui facilitent l'intervention des acteurs concernés dans la conception et la mise en œuvre des actions.

Orientation 3 : Influencer les décideurs et l'opinion publique

Défis

En interpellant les décideurs et l'opinion publique, si nécessaire en s'opposant, toujours en proposant, la FNARS entend influencer sur les réponses apportées aux problèmes de prévention et de lutte contre l'exclusion, ainsi que sur les représentations que les citoyens se font des personnes en situation de pauvreté et du rôle des associations de solidarité. Nous savons que ce n'est que lorsque l'opinion publique bouge que les politiques bougent également.

Parce que la réalité de l'exclusion est mal appréhendée par l'opinion publique, le rôle du travail social dans la société est mal connu et encore moins reconnu. Il est de la responsabilité de la FNARS de faire connaître, reconnaître l'amplitude et la diversité de l'accompagnement social et surtout son rôle indispensable dans une société démocratique. C'est un investissement et non un coût !

D'autres acteurs associatifs prennent des initiatives différentes des nôtres mais qui ont la même finalité. L'originalité de la FNARS et de ses adhérents est de conjuguer activité gestionnaire, vie associative et militance, ce qui doit nous permettre de coopérer à la fois avec des acteurs gestionnaires et avec des mouvements exclusivement militants. Renforcer la FNARS, accroître son influence pour devenir un acteur incontournable dans le domaine de la lutte contre les exclusions et contre les inégalités du niveau local au niveau national. Travailler à donner une place centrale dans la société aux politiques sociales, et surtout à des politiques sociales qui soient bienveillantes à l'égard des personnes en difficulté, au nom de la cohésion sociale.

Nos objectifs

Développer une analyse politique globale et la porter sur la place publique

Produire des analyses et des propositions qui servent de référence pour la construction des politiques publiques françaises et européennes. Construire un discours sociétal clair et outiller l'ensemble des responsables fédéraux de la FNARS avec un argumentaire. Multiplier, à tous les niveaux, en direction de l'opinion publique, les actions de communication sur nos analyses et propositions.

Rendre visible la précarité

Faire connaître de façon permanente la fragilité de certains de nos concitoyens sans attendre que des événements médiatisés permettent de sensibiliser l'opinion publique.

Associer les personnes accueillies tant dans les démarches auprès des décideurs que dans notre politique de communication.

Renforcer le poids de nos communications, trouver des moyens adaptés d'intégrer la parole et les témoignages de personnes accueillies dans l'élaboration de notre discours et de nos propositions.

Orientation 4 : Ouvrir notre réseau

Défis

Notre secteur ne peut développer ses réponses aux problèmes d'exclusion et de pauvreté sans l'appui de l'ensemble de la société ; ce n'est pas une affaire de spécialistes ! Or le rôle et les actions des associations que

fédère la Fnars sont trop méconnus. Les responsables politiques n'en font pas un enjeu lors des campagnes électorales. Trop souvent notre secteur apparaît comme refermé sur lui-même.

Interagir avec les autres acteurs de notre environnement, favoriser les synergies pour peser sur les politiques publiques, aller chercher des compétences complémentaires au-delà de notre réseau, faire appel aux citoyens des territoires où sont présents services et établissements, ouvrir les instances Fnars à des personnalités qualifiées, telles sont quelques unes des pistes à poursuivre pour ouvrir notre réseau. Dans cette démarche, l'expérience de nos collègues européens peut être une source d'information, et aussi une occasion de coopérer.

Nos objectifs

Multiplier les partenariats et le travail en réseau

Adapter les actions de prise en charge aux différents besoins des publics en mettant à leur service toutes les réponses nécessaires. Développer des synergies entre les domaines sanitaire, médico-social et économique pour mailler les réponses et la construction de parcours coordonnés. Travailler avec d'autres réseaux associatifs, les acteurs de la santé, les syndicats employeurs et salariés, les acteurs de l'économie sociale et solidaires, les élus territoriaux...

S'inscrire comme acteur au cœur des territoires

Intégrer l'appel à des bénévoles comme un atout dans le dynamisme territorial. Ouvrir nos associations à leur territoire en nous engageant au-delà de la gestion de nos structures, dans la mise en œuvre d'une politique sociale dans chaque territoire, en liaison avec les acteurs de la santé. Pour y parvenir, renforçons l'animation infrarégionale de la Fnars.

Développer notre réseau

Mettre en place à tous les niveaux (département, région, national) une politique de développement de la FNARS qui aille au-delà des adhérents connus. Au plan européen, renforcer les fédérations existantes qui luttent contre l'exclusion. Prendre des initiatives qui nous permettent de fédérer au-delà de nos adhérents. Intégrer des bénévoles pour faire le lien entre le monde associatif et la société civile. Associer à nos travaux des experts qui ne participent pas directement à la vie de nos associations.

Associer les usagers des structures adhérentes à la vie de la fédération

Au-delà de l'ouverture des établissements à la parole des usagers, des moyens sont à trouver pour associer ces derniers à la vie de chacun des organismes adhérents et à la vie de la Fédération.

Orientation 5 : Accompagner la rénovation du travail social

Défis

Parce que l'accompagnement social est le cœur de métier de ses adhérents, la Fnars a une double responsabilité : être à l'écoute des nombreux intervenants sociaux qui travaillent dans son réseau, et accompagner l'évolution des pratiques et des formations initiales et continues. Multiplier les contacts entre travailleurs sociaux et acteurs de la société.

Les changements en cours placent le travail social face à des injonctions paradoxales. Il est d'autant plus important, dans ce contexte, d'avoir une vision claire de ces métiers et de leur donner du sens afin de valoriser auprès du public leur implication dans la construction de la cohésion sociale. La rénovation du travail social participe à l'élaboration d'un parcours individualisé et globalisé d'accompagnement ou d'insertion des personnes accueillies.

Nos objectifs

Développer la participation des travailleurs sociaux

Devenir un réseau de référence et de professionnels sur le travail social. En région, au national comme au plan européen, trouvons les modalités d'un travail commun entre intervenants sociaux, usagers, administrateurs, formateurs et chercheurs.

Faire évoluer les pratiques professionnelles

Parce que nous voulons changer au quotidien la vie des personnes accueillies et accompagnées, il est indispensable de décloisonner les pratiques professionnelles, de favoriser les réseaux pluridisciplinaires, et d'adapter le contenu des formations.

Participer à l'élaboration d'un parcours individualisé et globalisé

La mise en œuvre de cet objectif passe par la définition d'un référentiel de service et de prestation, en particulier pour le secteur de l'accueil et de l'hébergement. La Fnars veut y travailler avec les pouvoirs publics.

ACTIONS PRIORITAIRES 2010/2011

Ces actions prioritaires sont à décliner aux niveaux régional et national, dans le cadre des plans de travail des associations régionales, du bureau fédéral et du siège national. Une évaluation en sera faite lors de chaque AG régionale et nationale.

Orientation 1 : Être acteurs dans un environnement bouleversé

À l'égard des Pouvoirs publics, participer aux instances décisions, du niveau local au niveau européen.

- Introduire le débat sur les inégalités dans les conseils d'administration des adhérents, dans les collectifs départementaux, les rencontres de travailleurs sociaux, les instances fédérales et européennes et dans nos rencontres avec des partenaires,...
- Refuser la politique de la chaise vide, sauf si cette attitude nous permet de renforcer le rapport de force en faveur des actions que nous menons.
- Faire reconnaître la FNARS par les préfets de région et par les collectivités territoriales
- Former les adhérents à la compréhension des nouvelles répartitions de compétences entre les collectivités locales et les accompagner pour qu'ils prennent toute leur place dans les nouveaux jeux d'acteurs.
- Participer à la mise en place de plans d'actions territoriaux

À l'égard des adhérents, agir ensemble, se regrouper.

- Mettre en place un appui technique et politique à la mutualisation de moyens entre adhérents sous différentes formes afin de faire face aux besoins, aux contraintes économiques et réglementaires, faciliter les regroupements.
- Assurer une meilleure coordination des initiatives prises dans les territoires, afin d'essaimer les savoir-faire et de rendre cohérentes et articulées les réponses des adhérents sur leur territoire.
- Densifier les échanges au sein du réseau, faciliter les échanges d'expériences, évaluer et modéliser afin d'essaimer, doter le réseau de moyens humains et pédagogiques afin d'accompagner les démarches.
- Expérimenter des formes de labellisation des adhérents qui développent des pratiques de qualité.

Orientation 2 : Promouvoir la plus value associative dans le champ de l'action sociale

Travailler à la mise en place d'un référentiel de bonne gouvernance associative

- Former les bénévoles, en particulier ceux qui sont administrateurs, à leur rôle et leur responsabilité.
- Expérimenter la signature de chartes par les adhérents, du type « association citoyenne », « établissement citoyen ».
- Créer dans chaque région une commission « Stratégies associatives » composée majoritairement d'administrateurs d'associations
- Mettre en place une veille sur l'application de la directive service européenne et agir dans le cadre de collectifs.

Associer les citoyens des territoires aux actions menées par nos associations

Mettre les personnes au cœur de nos projets

- Poursuivre la mise en place, au sein de chaque structure, de modalités de consultation, d'expression et de participation des usagers concernés.
- Créer, dans nos associations et organismes, des lieux d'échanges entre les différents acteurs (salariés / bénévoles / personnes accueillies)
- Mettre en place, dans chaque région, des rencontres spécifiques des bénéficiaires des actions.
- Préparer les bénéficiaires de nos associations aux rencontres européennes des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion, ainsi qu'aux tables rondes sociales européennes.

Orientation 3 : Influencer les décideurs et l'opinion publique

Développer une analyse politique globale et la porter sur la place publique

- Publier un livre vert qui dresse l'état de la situation, préalable à la réalisation d'un livre blanc du travail social
- Développer les contacts avec les journalistes et les médias afin de mettre en place une politique de communication à tous les niveaux
- Promouvoir, avec les pouvoirs publics, la mise en place de lieux d'observation de la réalité du terrain.
- Former les responsables de la FNARS à la représentation politique et à l'influence politiques.
- Participer, avec la Fédération européenne en faveur des sans-abri (FEANTSA), à la mise en place et au déroulement de la conférence de consensus européenne sur les sans-abri.

Rendre visible la précarité

- Élaborer des outils d'observation et des analyses pour faire remonter les réalités de terrain de nos adhérents.
- Faire du site Internet de la FNARS un site de référence de la lutte contre les exclusions, un espace de dialogue dans notre réseau et y développer des espaces multilingues.

Associer les personnes accueillies tant dans les démarches auprès des décideurs que dans notre politique de communication.

Orientation 4 : Ouvrir notre réseau

Multiplier les partenariats et le travail en réseau

- Travailler avec des associations d'usagers, de chômeurs,...
- Avec la mise en place des ARS, monter des actions partenariales avec les acteurs de la santé
- Multiplier les liens avec l'économie marchande, les organisations patronales, les syndicats de salariés, et les acteurs de l'économie sociale.
- Développer, à tous les niveaux, une culture de contacts avec les décideurs

S'inscrire comme acteur au cœur des territoires

- Engager au niveau de chaque association une politique volontaire d'adhésion à destination des territoires où elle est présente.
- Expérimenter la mise en place d'instances de gouvernance territoriale, chargées d'animer les dispositifs locaux, de dégager des priorités, de statuer sur les projets.
- Utiliser toutes les opportunités pour insérer nos actions dans les dynamiques de développement durable initiées par des acteurs locaux.
- Identifier, réunir et former les personnes, mandatée ou non, qui siègent dans des instances locales.
- Siéger, au nom de la Fnars, dans les conseils de développement locaux et dans chaque CESR

Développer notre réseau

- Faire entrer des personnalités qualifiées dans les Conseils d'administration de la FNARS.
- Initier des participations de personnes d'autres pays à nos travaux internes.

Associer les usagers des structures adhérentes à la vie de la fédération

Orientation 5 : Accompagner la rénovation du travail social

Développer la participation des travailleurs sociaux

- Associer les travailleurs sociaux, salariés des organismes adhérents, aux réflexions initiées par la FNARS.
- Organiser des rencontres de travailleurs sociaux en région.
- Multiplier les occasions de confrontations entre travailleurs sociaux et usagers
- Ouvrir les instances de la FNARS à des travailleurs sociaux.

Faire évoluer les pratiques professionnelles

- Faire évoluer les pratiques des travailleurs sociaux et leur formation en tenant compte des demandes des usagers et des changements de l'environnement
- Développer et faire connaître des propositions alternatives, en particulier vis-à-vis des personnes accueillies avec qui « on a déjà tout essayé »
- Connaître et diffuser les pratiques des autres pays, en particulier de l'Union européenne.
- Mettre en place le rapport d'activité type sur lequel travaille la Fnars depuis plusieurs années.
- Renforcer le partenariat avec les centres de formation

Participer à l'élaboration d'un parcours individualisé et globalisé

- Évaluer sur chaque territoire l'état des besoins, les réponses apportées et les manques
- Travailler sur une évaluation objective et partagée des actions et construire des indicateurs qualitatifs pour une évaluation pertinente d'un accompagnement social de qualité